



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télétravail

Question écrite n° 118769

Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne, auprès de M. le Premier ministre l'intérêt du rapport parlementaire proposant des mesures pour favoriser le télétravail : « Les voies et les moyens de développer le télétravail ». Ce rapport qui lui a été remis en novembre 2006 préconise des mesures incitatives pour développer le télétravail dans le secteur privé. Il lui demande la suite réservée à la proposition tendant à inscrire dans les programmes de formation initiale des professionnels, en particulier dans les CFA, une ouverture sur l'économie internet. Dans le cadre de la formation continue, des mesures d'accompagnement au changement de l'organisation du travail Vers le télétravail devraient être aussi proposées.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118769

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1665